

UNION
D'ÉCONOMIE
SOCIALE
POUR LE LOGEMENT

Paris, le 8 janvier 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 1% Logement s'engage pour soutenir le plan d'action renforcé pour 2007

L'Union d'économie sociale pour le logement (UESL) s'associe au plan d'action renforcé pour 2007, que viennent d'annoncer Jean-Louis Borloo, ministre de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement, et Catherine Vautrin, ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la parité.


« Dans le prolongement du plan de relance du logement locatif social et des conventions qui ont été signées par l'Etat et l'UESL le 20 décembre dernier, et qui portent en particulier sur la création de la Garantie des Risques Locatifs (GRL), le 1% Logement met en place une série de mesures qui permettront d'amplifier l'accès au logement de personnes particulièrement défavorisées », indique l'UESL.

L'intervention du 1% Logement s'articule autour de trois mesures essentielles :

- 1 - l'accélération du programme LogiRelais, avec la création de 1 600 nouvelles places dont la moitié en Région parisienne ;
- 2 - la mise à disposition de réservations locatives adaptées aux personnes sans domicile fixe ou en errance ;
- 3 - la mise en place de la garantie des risques locatifs, notamment pour les personnes en CDD, intérim, ou demandeurs d'emploi indemnisés ou salariés à faibles revenus.

L'UESL et les partenaires sociaux s'associeront aux groupes de travail et de pilotage, qui seront mis en place dans le cadre de ce plan d'action renforcé.

Contact presse : Anne du BOUCHER

 01 44 85 81 15 / 01 44 85 81 53 a.duboucher@uesl.fr

site internet : www.uesl.fr